

Bonum binum

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sine en aura dix-sept dans un mois, nous ne sommes plus des enfants, je pense ! Eh bien ! lorsque j'ai déclaré à mon père que je voulais épouser Marcelle, il m'a ri au nez !...

— Et moi, interrompit la jeune fille, lorsque j'ai avoué à maman mon amour pour Gaston, elle m'a renvoyée à mes poupées !

Deux soupirs : ah ! ah !... puis encore un silence.

— Mes enfants, attendez le hasard, reprit l'aïeule de sa voix gravement douce, attendez le coup de vent... attendez le parmesan...

... Et comme les deux jeunes gens la regardaient surpris, l'œil interrogatif...

— Oui, mes enfants, continua-t-elle, c'est ainsi que j'ai épousé feu votre grand-père. C'était en 1836, il avait vingt ans, j'en avais seize. C'était alors un beau jeune homme brun, au regard franc, à l'allure décidée ; ses parents étaient voisins de campagne des miens et chaque dimanche à la messe nous nous rencontrions. A peine nous étions-nous vus trois fois que nous nous aimions. Bientôt des relations s'établirent entre les deux familles ; bien entendu, personne ne se doutait de rien, et nous continuâmes dans ces rapprochements fréquents à resserrer les liens que nous avions ébauchés à l'église. Nous passions très souvent la soirée ensemble : l'été, c'étaient de grandes promenades dans les allées du parc où, sous le regard bienveillant des étoiles, nous nous disions un tas de petites choses... bêtes, mais bien douces ; l'hiver, c'étaient des séances musicales interminables où nous faisons servir les mots enflammés, trop enflammés parfois, des duos, à nous redire notre amour, sans que nos parents s'en effarouchassent, ignorants qu'ils étaient, et ne voyant dans tout cela que de l'enfantillage.

Enfantillage ! oh ! ce mot, mes enfants, que de fois me l'a-t-on jeté au visage !

Mais cette situation ne pouvait durer éternellement : un jour, M. Georges de P... s'en ouvrit à son père, tandis que, de mon côté, je déclarais au mien mes sentiments intimes.

Ah ! Marcelle, ah ! Gaston, ce que vos parents ont dû vous dire et vous dire n'équivaudra jamais à la scène dont je fus gratifiée ce jour-là ; votre grand-père, de son côté, en essaya une semblable et, lorsqu'en radechotte, cette fois, nous nous revîmes le lendemain, ce ne fut de part et d'autre qu'exclamations navrées et soupirs de désespoir !

Hélas ! ce ne fut pas tout ; on nous sépara. Mon père profita de l'hiver qui approchait, surtout de sa santé, qu'il prétendait ébranlée, pour partir pour Paris ; pendant sept mois, sept siècles, nous restâmes éloignés l'un de l'autre ; mais on ne s'oubliait pas, oh ! non ; enfin, mai étant de retour, nous revîmes au château et nous nous retrouvâmes plus amoureux que jamais.

Cependant les jours passaient sans amener aucun changement dans notre vie. Nous commençons à nous lamenter sérieusement, lorsqu'un hasard brusqua les choses. Cet été-là, mon père obtint du roi Louis-Philippe une charge importante dans l'administration des forêts, et, dans le mois qui suivit sa nomination, il fut obligé d'offrir un dîner aux trois plus grandes familles des environs, parmi lesquelles se trouvait celle du baron de P... Pensez si Georges et moi nous nagions dans la joie !

Enfin ce jour béni, ce jour en l'attente duquel nous comptons les heures, arriva ; je me souviendrai toujours de la robe que je portais : elle était en tulle blanc, ornée seulement d'une large ceinture de taffetas bleu de ciel qui m'entourait la taille et retombait en grand nœud ; j'avais des manches à gigot et mes cheveux étaient ramenés en papillotes au-dessus de mes oreilles ; quant à votre grand-père, il avait fait ce jour-là une toilette des plus soignées ; sur son pantalon d'une blancheur immaculée retombaient les pans de son habit bleu barbot, une immense cravate à la dernière mode lui enserrait le cou, tandis que sur son front son toupet se relevait provocateur ; en un mot, nous étions superbes tous deux et surtout rayonnants d'espoir. Qu'attendions-nous au juste de ce dîner ? A vrai dire, rien de précis, nous étions réunis, et cela nous suffisait.

Mais un dieu veillait, le petit dieu malin des amoureux.

On se mit à table. Tout d'abord tout se passa bien ; nous étions très sages, les personnes graves causaient et mangeaient posément, les plats les plus variés défilaient devant nous, entraînées une entrée à la financière dans laquelle le cuisinier n'avait pas épargné le parmesan. Tout à coup, tandis que

tout le monde dégustait ce mets, un coup de vent — la table était dressée dehors, sur la terrasse du château — un coup de vent éteignit brusquement les deux lampes placées aux extrémités, et pendant un instant les convives furent plongés dans l'obscurité la plus complète.

— On ralluma ; mais lorsque la clarté revint, que vit-on ?

O confusion ! De la bouche de Georges de P... un fil de parmesan, un fil long, long, partait et allait se terminer à la mienne.

Profitant des ténèbres, nous nous étions embrassés...

Stupeur de la société et colère de nos parents ; quant à nous, nous étions écarlates au dernier point.

Cependant chacun se contint et le repas se termina sans autre incident.

Toute la nuit, je fus dans des transes mortelles, et le lendemain je n'osais sortir de ma chambre, lorsque vers onze heures, mes yeux se refusant à le croire, je vis le baron de P... se diriger vers le château, et une demi-heure après en sortir avec mon père à qui j'entendis qu'il disait :

— « Eh bien ! voisin, affaire conclue, ne faisons plus souffrir ces pauvres amoureux. »

Le scandale avait été trop public et cette fois enfin on nous avait pris au sérieux.

Voilà, mes enfants, comment j'épousai feu votre grand-père.

Allons, Gaston, allons, Marcelle, un peu de courage, un peu de patience surtout, attendez le hasard, attendez le coup de vent... attendez... le parmesan !...

FREDERIC BERTHOLD.

A propos des élections prochaines.

On nous écrit de Prilly :

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelque temps, j'entends dire un peu partout, à Lausanne, où je me rends chaque samedi pour mes affaires, que la municipalité de cette ville sera complètement renouvelée et que, doré et déjà, ces messieurs peuvent préparer leur sac. Un journal ne s'est d'ailleurs pas fait faute de le publier.

Eh bien, je me demande si les Lausannois sont bien dans le vrai, car on sait qu'en matière administrative on perd souvent au change, témoin la petite histoire qui va suivre et qui m'a été racontée par un bon vieux de mon village :

On jado, m'a y'a dza on bocon grantenet, la municipalité de Prelhy avai été racilliée.

Ne se pas que y'avai z'u, m'a tantia que vegniront lè vôtès, diable lo ion que restà. Lo syndico, jè municipaux, lo greffier et méma meint lo sergent, tot fut tsandzi.

Lo grandzi d'ao tsaté, qu'avai amoudià po chix ans et qu'avai onco trài z'ans à fère, se peinsa : « Faut pardié profità dè cein que sont, ti novès po lào demandà dè mè rabattrè oquie. Su pas d'obedi dè lào derè por qui iè vôtà, et suivant la bianna que l'aront, sont dein lo cas dè mè cein accordà, que cein m'adrai rudo bin. »

On dzo que clia novalla municipalité avai 'na tenablia, lo grandzi d'ao tsaté l'ài va et lào fà : — Bravo messieux, vïno verre vers vo se vo z'arià la bontà dè mè rabattrè oquie su m'n'amodiachon, kà y'è onna ruda corda à teri avouè mè dozè z'einfants et vo farià quie onna bouna akchon dè mè rogni quie.

— Eh bin, que mè dit lo syndico, vo faut sailli on momeint que déviant et ne dèvezèirent dè l'affère.

Quand fut frou, la municipalité se peinsa que lo grandzi avai misà li-mèmo lo domaino d'ao tsaté, qu'appartint dont à la coumouna, ne failai rein tsandzi ài condechons. Et lo firont reintrà.

— Vaidè-vo, se lài fà lo syndico, ne sein bin fàtzi, m'a nia pas moian dè rabattrè, kà lè vo qu'ài misà et foudrai asseimbià lo consèt géneral, et sarai bin on hazard se voudront ourè parlà dè vo baissi.

— Eh bin bondzo, messieux, que fe lo grandzi ein traisent son bounet et ein s'ein allant, que lo bon Dieu vo mantigné grand teimps municipaux !

— Et porquie ditè-vo cein ?

— Pace que plie vo tzaindzi, plie crouio vo z'ètes !

Affreuse séquestration.

Sous ce titre émouvant, l'*Echo de Paris* de dimanche dernier publie la communication suivante :

Je reçois à l'instant la lettre que voici :

Monsieur,

Permettez-moi de faire appel à votre obligeance pour porter à la connaissance du public l'effroyable injustice dont nous sommes victimes, plusieurs de mes concitoyens et moi.

Avant-hier, je prenais le train à la gare de Vin-drac, lorsqu'un huissier se présenta, porteur d'un jugement de saisie provisoirement exécutoire. La Compagnie n'ayant pas payé la somme de 35 francs à un sieur A..., le sieur A... saisissait le matériel, afin de le faire vendre aux enchères.

Et, tandis que nous attendions le départ du train, ignorants de ce détail, le perfide huissier apposait les scellés sur les portières, les pistons de la machine, et constituait le chef de gare gardien du séquestre.

Un employé du chemin de fer vint nous avertir, mais trop tard, de la situation qui nous était faite. Vous savez que le bris des scellés est un cas de travaux forcés ; en outre, le chef de gare, gardien de la saisie, s'opposait à ce que les voyageurs quittassent leurs compartiments.

Nous sommes donc, depuis trois jours, emprisonnés dans nos wagons ; ceux qui peuvent recevoir de la nourriture par la portière ne sont pas trop à plaindre. Mais moi, j'avais eu l'imprudence de fermer les carreaux et les scellés sont apposés sur ces carreaux ; défense de les ouvrir, jusqu'ici, j'ai pu me nourrir un peu en buvant l'huile du quinquet ; mais je suis à bout de vivres et la faim commence à me torturer.

On nous fait espérer la liberté prochaine, mais avec les lenteurs de la justice, qui peut dire quand nous serons délivrés ? Et puis, supposez que la Compagnie ne veuille pas céder, qu'elle laisse vendre le train, avec son contenu, serons-nous vendus comme esclaves, ou comme viande de boucherie ? Cette alternative n'a rien de rassurant ; n'est-il pas odieux de penser qu'au dix-neuvième siècle on autorise à vendre à l'encan de libres citoyens ? Sommes-nous revenus au temps de Verrès ?

N'importe, tout, plutôt que la mort lente par la faim, mort qui nous menace. J'ai pu vous écrire ce mot et le glisser sous la portière. Venez à notre secours, sinon c'est fait de nous.

Signature illisible.

Dire que nous en sommes là, après trente années de République ! Triste, triste !...

BILL SHARP.

Bonum vinum.

Sous ce titre, *Le Voleur* raconte une charmante petite histoire de laquelle nous détachons ce qui suit :

Le siège épiscopal de... venait d'être pourvu d'un nouveau titulaire, et, selon l'usage, le prélat récemment intronisé effectuait ses visites pastorales dans toute l'étendue de son diocèse, afin de faire connaissance avec ses divers curés et leurs ouailles. Lorsqu'il visita la paroisse de l'abbé Antoine, l'évêque fit à celui-ci l'honneur de partager son dîner.

Le vieux curé traita son supérieur aussi magnifiquement qu'il le put ; il sortit de sa cave, en son honneur, nombre de poudreuses bouteilles remplies des vins des meilleurs récoltes du pays. Et l'abbé Antoine possédait la quantité et la variété, car, chaque année, il avait l'habitude de conserver un certain nombre de bouteilles qu'il laissait vieillir, — moins, il est vrai, pour sa consommation personnelle que pour le soulagement des malades dont il était la Providence.

Monseigneur, enchanté de la réception que

venait de lui faire le vieux curé, l'invita à son tour à dîner à l'évêché.

Au jour dit, l'abbé Antoine arriva chez son supérieur ecclésiastique. Le repas auquel avaient été conviés le grand-vicaire et quelques autres prêtres de la ville, était des mieux ordonnés. La table était parée du plus beau des services de l'évêché, et le nouveau prélat avait recommandé à son sommelier de servir ce jour-là les meilleurs vins : il s'agissait pour lui de ne point paraître traiter le vénérable prêtre moins bien qu'il en avait été traité lui-même quelques jours auparavant.

Après les entrées et le vin ordinaire, lorsque, avec le rôti, commença la série des meilleurs crus, l'évêque demanda à son hôte comment il trouvait celui qui venait d'être servi.

Le vieux curé dégusta lentement et répondit en latin :

— Vinus bonum.

En entendant ce gros barbarisme doublé d'un solécisme, chacun se regarda aussitôt, fort surpris que l'abbé Antoine ait pu laisser échapper deux semblables fautes de latin. Cependant, personne ne dit mot, et l'on finit par supposer que ce n'est qu'un lapsus occasionné par une émotion assez naturelle en présence du magnifique accueil épiscopal.

Bientôt, arriva un autre vin. Lorsque tous les verres furent remplis :

— Voyons, monsieur le curé, reprit l'évêque, goûtez-moi maintenant celui-ci, et dites-moi ce que vous en pensez ?

— Bonus vinum, prononça sans sourciller l'abbé Antoine, en reposant son verre, après avoir bu une gorgée.

L'incorrection latine était moins forte cette fois que la première ; cependant, le solécisme résultant du défaut d'accord entre le substantif et son qualificatif, fit supposer à l'évêque que décidément son vénérable hôte avait fort oublié son latin, depuis sa sortie du séminaire. Les autres convives avaient, d'ailleurs, la même idée en se regardant à la dérobée. Il en résulta un moment de silence gêné.

Puis, la conversation reprit de plus belle et une autre bouteille fut débouchée. C'était, cette fois, l'un des plus grands crus du Bordelais, du vin tout à fait supérieur.

— Ah ! monsieur le curé, dit alors l'évêque, en s'adressant pour la troisième fois à l'abbé Antoine, voici du vin qui m'a été fort vanté, et c'est surtout sur celui-ci que je voudrais avoir l'appréciation d'un véritable connaisseur tel que vous.

Le curé prit son verre, le leva à la hauteur de l'œil, puis respira lentement le parfum du vin ; enfin, dégusta quelques gouttes. Alors, après un significatif claquement de langue, il dit :

— Monseigneur, à votre santé !

Et après avoir vidé son verre, il ajouta :

— Bonum vinum !

Chacun applaudit cette fois sans réticence. Le vin était parfait et le latin sans faute. L'évêque rayonnait de contentement.

— Mais pourquoi donc, monsieur le curé, demanda-t-il, pourquoi n'avez-vous pas dit *bonum vinum* les deux premières fois ?

— Eh ! monseigneur, répondit l'abbé, pouvais-je, en bonne conscience, qualifier en bon latin du vin qui n'était que médiocre ou mauvais ?

Chronique nuptiale.

A quoi attribuer le nombre de noces vraiment prestigieuses circulant dans les rues ces jours derniers ? Des statisticiens vous démontreront par $A + B$ que ce phénomène se produit quand il y a beaucoup d'appartements à louer. Des malins l'attribueront aux rayons vivifiants du soleil que dame Nature nous a prodigués vers la fin d'octobre. Les simples cons-

tatent le dit phénomène, sans analyser d'où provient ce regain de faveur.

Pour les badauds, c'est une aubaine. Rien de plus gai que ces voitures pimpantes, fouets et rubans au vent, filant au galop, allumant leurs roues d'un rayon de soleil, comme les roues de la Fortune. On voit par les portières des messieurs engoncés dans des cravates blanches, leurs « tubes » dressés sur les genoux, tandis que les cochers, sur leurs sièges, vous ont un petit œil tout égayé.

A la sortie de l'église, c'est tout un attroupelement. Les petits gosses guettent les « dames en blanc », tandis que les grands voient toujours avec plaisir émerger d'une jupe de soie et se poser sur le marchepied un petit soulier verni, surmonté d'une cheville fine.

Et les appréciations diverses circulent à la ronde : — Ce veinard de X..., quelle chance ! — Regarde voir comme elle est maigre !... — Le mari n'a pas l'air bien gai. — Tais-toi ! voici sa belle-mère !...

Certaines noces ont un cachet original. Il y a la noce villageoise, par exemple. Plusieurs chars à banc se suivent à la file et, dans l'un d'eux, la mariée se tient toute raide dans son voile blanc. Les invités ont des visages colorés et les voitures passent à toute vitesse avec des zig-zag inquiétants.

Il y a aussi la noce bruyante en omnibus. Parfois, on voit rentrer, au crépuscule, une de ces lourdes voitures traînées par quatre chevaux. Tous les invités sont les uns sur les autres ; on entend des rires, des chants, des cris, et le passant, ébahi, se dit : « Sapristi ! on ne doit pas s'emmurer là-dedans ! »

Il y a la grande noce : voitures très nombreuses, mais des cochers immobiles et dignes sur leurs sièges, tapis jusque dans la rue, fleurs et palmiers à l'entrée, beaucoup de fracs et de plastrons éblouissants...

Enfin, il y a la « noce à tout casser », qui ne concerne heureusement pas le mariage. Seuls, quelques vieux garçons endurcis ou des tout jeunes la célèbrent quelquefois, précisément parce qu'ils ne connaissent pas les doux liens de l'hyménée et le confort du home conjugal. Morale : mariez-vous.

Les appartements se loueront, les cochers, fleuristes, marchands de gants blancs jubileront, les mariés feront souche, tout cela pour la prospérité de l'humanité en général et de Lausanne en particulier.

SAM.

Conseils aux fumeurs. — Voici certaines conditions que doit s'imposer le fumeur :

Ne jamais fumer à jeun ni avant les repas ; ne jamais fumer dans sa chambre à coucher ; ne pas consommer plus de deux ou trois cigares par jour ou leur équivalent en pipes ou en cigarettes ; choisir des pipes à longs tuyaux et à récipient toujours se servir de porte-cigare ou de porte-cigarette ; ne jamais rallumer un cigare éteint depuis longtemps. On évitera ainsi la plupart des accidents sérieux qui menacent le fumeur.

En grève pour un baiser. — Richard Kissinger, employé dans l'usine d'étain de New-Castle (Pensylvanie), a été renvoyé par les directeurs de la compagnie parce qu'il avait embrassé, ou plutôt essayé d'embrasser une jeune Anglaise, également employée dans la même usine. Kissinger fait partie de l'association des mines d'étain. Or, les membres de cette association ont trouvé que le vol d'un baiser n'était pas un motif suffisant pour renvoyer un ouvrier. Ils ont donc demandé la réintégration de Kissinger dans son emploi.

Les directeurs ont refusé d'obtempérer à cette demande, et les ouvriers de l'usine se sont mis en grève. Les directeurs ne disent pas si la belle Anglaise a refusé de se laisser embrasser.

Les *Annales des mines* viennent de publier, à l'aide des statistiques officielles les plus récentes, un relevé général de la production annuelle de l'or et de l'argent dans le monde entier.

On a extrait, en un an, plus de 206,000 kilogrammes d'or et 4,477,591 kilogrammes d'argent, ce qui représente, en nombres ronds, une valeur de 658 millions pour l'or et de près de 934 millions pour l'argent, soit en tout environ 1592 millions.

Nouvelle méthode de chant. — A New-York, dans les écoles de musique, on enseigne le chant de la manière suivante : Le professeur se place, avec un parapluie, dans un coin de la salle ; l'élève suit attentivement le mouvement, et à mesure que le parapluie s'ouvre, il enfle sa voix, puis le parapluie se referme doucement, doucement, et l'élève atténue sa voix dans la même mesure pour arriver au pianissimo le plus parfait au moment où le parapluie se referme tout à fait.

Boutades.

Deux bohèmes reviennent de l'enterrement d'un de leurs amis. Ils entrent chez un marchand de vins et consomment largement.

Le moment de régler l'addition arriva.

— Si ce pauvre Eugène était ici, il ne nous laisserait pas payer !

Entre époux :

MONSIEUR, *agacé*. — Mais, enfin, qu'est-ce qu'il a, cet enfant, à toujours crier ? C'est-ce qu'il a donc ?

MADAME, *d'un ton pincé*. — Il a, il a, le caractère de son père, tout simplement !

Une petite bonne et son cousin le soldat montent dans le tramway de la Pontaise. La bonne fouille dans son porte-monnaie et passe l'argent au contrôleur en disant :

— Deux places ! une militaire et une civile ; la civile, c'est moi !

Théâtre. — Dimanche 31 octobre. A la demande générale et vu le succès considérable de la pièce, 2^e représentation de : **Devant l'Ennemi** !

drame en 6 tableaux de Paul Charbonnet.

Au 2^e tableau : *Un combat sur la rive romaine* !

d'après A. de Neuville.

Jeudi 4 novembre, **Les Effrontés**, comédie en 5 actes du Théâtre-Français, par Emile Fagot, de l'Académie française.

Dimanche 7 novembre, **L'ange de Minuit**, grand drame en 5 actes et 8 tableaux.

L'hiver est à la porte et le moment des fêtes est proche. Que donner à nos enfants pour les distraire pendant les veillées ! — Nos lecteurs et surtout nos lectrices apprendront avec intérêt que la Fabrique de chocolat, Ph. Schard à Neuchâtel vient de mettre en vente un article, qui constituera un fort joli présent à faire aux enfants. — Il s'agit d'un livre d'images coloriées, où chaque sujet est accompagné d'une petite poésie originale. Le livre, d'images entoure un rouleau de croquettes, ou bien il est joint à un carton rempli de tablettes de chocolat de qualité excellente. — Le carton-livre d'images se vend à 0.70 cts, le rouleau dit « Croquettes-surprise » à fr. 1.25.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAITRE :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par **L. MONNET**

avec couverture illustrée par **R. LUGEON**.

En vente au

bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires

Prix : 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.